

ATTESTATION RELATIVE A L'UTILISATION D'UN LOGICIEL D'ENCAISSEMENT SATISFAISANT A DES CONDITIONS D'INALTERABILITE, DE SECURISATION, DE CONSERVATION ET D'ARCHIVAGE DES DONNEES.

Je soussigné, Patrick HUGAIN, représentant légal de la société N.C.P.I., importateur et distributeur des caisses enregistreuses de la marque UNIWELL, atteste que le Firmware installé sur la gamme HX et mis sur le marché à compter du 4 octobre 2017, dans sa version 4, satisfait aux conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données en vue du contrôle de l'administration fiscale, prévues au 3° bis du I de l'article 286 du code général des impôts.

J'atteste que la dernière version majeure du Firmware d'encaissement UNIWEL identifié avec la racine suivante : 4 et que les versions mineures développées ultérieurement à cette version majeure sont ou seront identifiées par des subdivisions suivantes de cette racine : 4.xx.yy.zz. Je m'engage à ce que ces subdivisions ne soient utilisées par la société UNIWELL que pour l'identification des versions mineures du logiciel s'entendent au sens du I-C-1 § 340 du BOI-TVA-DECLA-30-10-30.

Fait à Saint Gély du Fesc
Le 2 octobre 2017

